

mes yeux; car, à son aspect odieux, je me sentirais capable de rétracter le pardon que votre générosité et votre prière m'arrachent en ce jour.

En terminant ces mots, il ordonne à la malheureuse fille de sortir du logis ce qui s'exécuta sans le moindre retard, et bientôt tout entra dans le calme:

La victoire que venait de remporter Marie, et les moyens qu'elle avait employés pour y parvenir, ne firent que doubler le respect et l'admiration qu'on avait pour elle. Depuis ce jour on ne lui imposa plus un travail fixe et on la laissa libre de se choisir elle-même son occupation. Cette latitude, comme on le pense, ne diminua en rien son activité. Elle était trop esclave de ses obligations et de ses devoirs. Elle redoubla au contraire de zèle pour montrer toute sa reconnaissance à celui dont elle avait su vaincre le juste ressentiment.

Dans cet état de choses rien n'aurait manqué à son bonheur si elle n'eût pas eue à regretter l'éloignement de ses parents, dont depuis si longtemps elle n'avait pas de nouvelles. L'esprit sans cesse occupé de leur infortune, elle n'aspirait qu'au bonheur de les revoir, de les embrasser et de recommencer avec eux le cours de sa première vie, qui toujours avait été si calme et si paisible. L'espoir qui soutenait son cœur lui faisait prendre son mal en patience et, d'un autre côté, elle trouvait la compensation de sa douleur dans les égards qu'on avait pour elle et la liberté dont elle jouissait au sein même de l'esclavage.

Il est temps de revenir sur le compte d'Orlino. Après avoir satisfait sa vengeance, il avait pendant quelques temps oublié jusqu'au souvenir de Marie. Sa vie dissolue et ses libertinages criminels avaient éteint la violence de son amour; mais cet amour venait de renaître avec toute son activité et il avait juré dans son cœur irrité de découvrir la retraite de celle qui, disait-il avait si cruellement dédaigné sa tendresse.

(A Continuer.)

*Mazepa*—Cette pièce à grand spectacle sera donnée lundi prochain au Théâtre Royal par une compagnie de première classe.

*Avis très important*—Voulez-vous de beaux Draps, de riches tweeds; les soies variées; des corps, des caleçons, de belles chemises de tous patrons en toile, coton ou laine; des hardes faites pour tous les goûts et tous les âges; de splendides mousselines de laine; des mérinos soyeux; des serges bleues; des flanelles; des cotons de toutes marques; des alpagas; des coutils; des draps de dames; des lainages en variété infinie; enfin, des indiennes les plus récentes et les plus coquettes? Voulez-vous aussi avoir tout cela à des prix fabuleusement bas? allez sans tarder chez

J. J. REEVES

au No 9 Carré Chaboillé

Allez-y de suite, demain il sera peut-être trop tard.

Montréal 10 déc, hm

## LE GROGNARD.

—  
MONTREAL, 31 DECEMBRE, 1881

### Une victime de la procédure.

Le barreau de Montréal s'occupe sérieusement d'obtenir du gouvernement des réformes dans l'administration de la justice. Il a déjà mis la hache en bois et il a signalé à l'attention des ministres les abus dans la cour de circuit. Le *Grognard* voit d'un bon œil la tâche que le barreau s'est imposée, mais il aurait une suggestion à faire aux membres de la basoche. Il voudrait que les réformes demandées s'étendissent aux cours ayant juridiction en matières criminelles.

Si un riche tombe dans les filets de la justice il peut en payant grassement un des luminaires du barreau susciter tant d'objections techniques aux tribunaux que son client finira par échapper au châtement qu'il mérite.

Il en est de même pour le plus fameux et le plus obscur coquin qui bénéficie des dispositions équivoques de nos statuts.

L'autre jour nous traversions le Jardin Viger jonché de la dépouille noire de ses arbres. Un pauvre déshérité de la fortune était assis sur un banc près d'une fontaine muette. Il portait la livrée de la pauvreté la plus avancée. Sa figure émaciée, ses traits rongés par la misère, ses yeux vitreux sous des sourcils fauves nous inspirèrent plus de pitié que de mépris. Il nous dit d'un ton timide:

—Excusez mon ardiessse, mais il me semble que je vous ai rencontré souvent dans les cours. Connaissez-vous quelque chose de l'administration de la justice à Montréal?

—Certainement, je suis membre de la presse et j'assiste aux séances de la cour.

—Comment pourrais-je m'y prendre pour aller en prison? Vous devez savoir ça, vous?

—Vous n'avez pas envie de vous faire emprisonner? demandai-je d'un ton d'incrédulité?

—Oui, je le désire de tout mon cœur. Les prisonniers sont bien logés en hiver, ils sont nourris et habillés. Ils ont un toit pour les protéger contre le mauvais temps, quelques sous dans leur poche et du pain à se mettre sous la dent. Ils ne sont pas obligés de mendier. Ils peuvent avoir du travail aux usines du chemin de fer du Nord. Ils ont tous pendant qu'ils vivent les soins d'un médecin, et un directeur spirituel; et lorsqu'ils meurent c'est la corporation qui se charge de les enterrer. Ils n'ont pas l'occasion de faire du mal. Ils ne gênent personne, ils engraisent, ils réfléchissent, ils se repentent et ils se convertissent. Oh mon Dieu, comme j'aimerais à être en prison pour manger le *skelly* chaud de Monsieur Payette!

—Voyons, qu'est ce qui vous en empêche?

—L'administration de la justice, monsieur.

Nous partîmes d'un éclat de rire.

Le misérable leva la main lentement:

—Écoutez, monsieur. Je vais vous dire ce que c'est. Il y a quelques temps j'ai cru que la prison était la meilleure place où je pusse aller. Il n'y avait plus de travail sur les quais et il fallait me résoudre à mendier. J'allai chez un marchand de grains et je volai un sac d'avoine. J'ai été arrêté et on m'a conduit devant le magistrat de police. On m'a demandé si je voulais avoir mon procès d'une manière sommaire ou si je préférais passer devant la cour du Banc de la Reine. Pour aller plus vite en prison, je demandai un procès sommaire. On me dit qu'il fallait subir un examen préliminaire. Vu l'absence du plaignant. On me conseilla de fournir des cautions. Je fis venir deux amis des hommes qui n'avaient pas un sou de propriété. On me remit en liberté et je n'ai plus entendu parler de mon affaire.

J'étais au désespoir. Je retournai au même magasin et je volai un autre sac d'avoine. J'ai été arrêté et traduit devant un autre magistrat. Il me demanda si j'étais coupable et je lui répondis que oui. Comme il n'était pas certain que mon délit fut prévu par la loi établissant des cours de conviction sommaires il me dit que la sentence était suspendue et que je serais remis en liberté sous mon cautionnement personnel. Me voilà de nouveau sur le pavé. La cour du Banc de la Reine devait s'ouvrir sous peu. Je me rendis au même magasin et je volai un troisième sac d'avoine. Je reparus devant un magistrat. Celui-ci après avoir entendu mon plaidoyer de coupable me renvoya devant les grands jurés. Ceux-ci rapportèrent l'accusation comme fondée et je fus mis à la barre de la cour. Pour le coup, n'étais-je dit, la sentence ne manquera pas. Bernique! Je me trompais. Un avocat prouva au tribunal que tous les *indictments* devaient être annulés parce que le grand jury n'avait pas été assigné légalement, le pouvoir de réunir ce corps n'ayant pas été délégué à la province. Je fus élargi une troisième fois. Je ne me tins pas pour battu. J'allai voler une quatrième poche d'avoine au même endroit. Je passe par la filière de la cour de police et je me trouve devant les petits jurés qui rapportent contre moi un verdict de coupable. Malheureusement un de mes parents me donna un avocat malgré moi. Ce jurisconsulte fit une motion en cour disant que l'acte d'accusation (*indictment*) était défectueux, nul et illégal. Il y était dit: "au coin de la rue Bonaventure et de la rue Lamontagne," il aurait fallu dire "et de la rue de Lamontagne." La motion fut adoptée par la cour et on me relacha de

nouveau. Cette fois je n'eus plus. Le désespoir me gagna et je pleurai abondamment. Je tentai plus tard un dernier effort. J'allai voler une cinquième poche d'avoine au même endroit. Tout alla bien jusqu'au moment où le juge allait prononcer sa sentence. Alors mon avocat de malheur fit une motion en arrêt de jugement disant que la sentence ne pouvait pas être prononcée contre moi parce que le verdict rendu par le jury était illégal. Le nom du onzième juré avait été mal épellé. Il s'appellait "Lecléro" et sur le tableau des jurés on avait mis "Leclair." C'en était fait. Le verdict fut mis de côté et on me remit encore en liberté. Vous voyez le plus malheureux des hommes. Imposible pour moi de passer l'hiver à l'Hôtel Payette.

### Prophéties du "Grognard" pour l'année 1882

#### JANVIER.

Une grande guerre et moult chamailleries naîtront entre le Colte gaulois et le latin Macaroni. Les peuples s'affolent et la grande bataille se préparera. Il y aura moult banqueroutes au pays de l'érable et de la soupe au pois, et les fils d'Abraham qui sont dans la grande ville du cancan, se réjouiront. Le grand conseil des sages de la nation sera divisé en lui-même.

Le 8—Grande illumination au Sault au-Roccollets—Arrivée du Sénateur Trudel à Montréal.

Le 12—Ouverture de la Cour de Circuit, présidé par l'hon M. Laframboise.

Le 13—Indignation meeting des membres du barreau.

Le 14—Le juge Jetté remplacera le juge Laframboise.

Le 20—Le recorder condamné à être rompu vif, un enfant de dix ans pour avoir dit:..... *calice*.

Les personnes qui naissent dans ce mois ont des tendances conservatrices

#### FEVRIER.

Le grand conseil de la nature du pays de l'érable commettra une grande indignité. Les consciences seront dans le trouble. Il y aura de grandes faiblesses dont les fils d'Abraham feront profit.

Le 6—Les autorités romaines saisisent la correspondance privée de l'auteur de "La comédie infernale".

Le 10—A Québec une motion de non confiance, rejetée par 36 de majorité,

Le 16—Décret final du Saint-Siège sur la question de l'Université Laval.

Le 17—Grande conférence à l'École Normale, sur le géronidif *en dum*.

Les personnes qui naissent dans ce mois deviennent, avec l'âge catholiques libéraux.

#### MARS.

Phébas rentre dans le signe du Taureau. Moult vieilles bachohères auront le charbon, et moult garçons souffriront du typhus.

Le 1—Réélection de J.

L. Baudry, comme maire de Montréal.

Le 2—Fermeture des abattoirs d'Hochelaga.

L'échevin Allard dangereusement malade.

Le 14—Seconde édition du procès Sénécal-Laurier à la Cour Criminelle.

Le 15—M. L. Tourville continue sa déposition.

Le 20—M. Mercier déclare au tribunal, qu'il va laisser la Cour.

Le 23—M. L. Tourville continue sa déposition.

Le 25—Deux des jurés sont devenus fous.

Le 26—M. L. Tourville continue sa déposition.

Le 29—Le jury est déchargé après avoir déclaré qu'il ne peut s'accorder.

Les personnes qui naissent dans ce mois deviennent infailliblement actionnaires des Sociétés de Construction.

#### AVRIL.

La peste venant du pays de la morue dans une boîte de café et la désolation sera grande dans l'Atlantide, il n'y aura de préservés que ceux qui ne boivent point de la liqueurs de feu.

Le 1—M. Mercier est appelé par le lieutenant-Gouverneur pour former un ministère, M. Mercier se doute de quelque chose et refuse.

Le 10—M. L. A. Sénécal donne son témoignage dans l'affaire des \$1500.

Le 16—Crise ministérielle. Résignation des vœux.

Le 21—Le comité de vigilance décide qu'il n'y aura plus de débit de liqueurs à Montreal.

Le 25—Les commissaires de licences accordent des certificats à 782 aubergistes. 250 sont renvoyés à 8 jours.

Les personnes qui naissent dans ce mois son adonnés à l'ivrognerie.

#### MAI.

Grande bataille entre la choucroute, le macaroni et les épinars dans le vieux monde.

Le 1—Déménagement de la famille de M. Jos Tassé, qui vient demeurer à Montréal. Elle occupera le 3ième des bureaux de la *Minerve*.

Le 9—La compagnie des abattoirs gagne sa cause en Cour Suprême.

Le 10—Hausse dans les viandes. Cospel vend 3 sous le bout ou deux pour 5 cents.

Les personnes qui naissent dans ce mois deviennent chauves à la fleur de l'âge.

#### JUIN

Le soleil brulera les moissons et le labour sera dans la tristesse. Il y aura à cette occasion grande réjouissance dans Israël dont la bourse est toujours pleine.

*Théâtre Royal*—N'oubliez pas la première représentation de la nouvelle comédie de Fréchette: *Un dimanche matin à l'Hôtel du Canada*. On nous dit que l'intrigue est joliment bien ficelée et qu'il y a des situations qui soulèveront des éclats de rire homérique. La soirée est fixée au 9 Janvier.